

10/06 Hors Série n°128

60 millions de consommateurs

Vrais et faux produits verts

» Recherchez les labels. Il existe des produits d'entretien sans solvants, phosphates ni chlore, ayant une biodégradabilité supérieure au seuil légal et contenant des tensioactifs d'origine végétale (huile de coco, palme, coprah), à préférer en toute circonstance à leurs équivalents de synthèse. Ils sont identifiés par des labels comme l'écolabel européen ou NF Environnement (voir page 75). On les trouve dans les magasins spécialisés bio, mais aussi, de plus en plus, en grandes surfaces.

» Décodez les mentions. Attention aux allégations de type "respectueux de l'environnement" ou "produit vert", que les producteurs apposent eux-mêmes sur des produits d'entretien, sans garanties. Quant à la "biodégradabilité supérieure à 90 %", c'est tout simplement le seuil légal ! Seuls les labels délivrés par des organismes indépendants constituent de réelles garanties.

» Retrouvez le bon vieux savon. Plus traditionnel, le savon de Marseille reste un bon nettoyant – on préférera le savon noir pour les grandes surfaces.

POUR ALLER PLUS LOIN

LIMITER L'EMBALLAGE

» Aux produits présentés en contenants plastique à usage unique, préférez ceux qui sont disponibles en écorecharges ou proposés dans des emballages recyclés (et recyclables). Les produits concentrés et secs (les tablettes, par exemple) évitent d'emballer et de transporter de l'eau.